



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

EB 3951/08

15 septembre 2008
Original : anglais

F

Comité exécutif/
Conseil international du Café
22 – 26 septembre 2008
Londres, Angleterre

**Rapport du
Comité virtuel de présélection (CVP)**

Contexte

1. Le présent rapport contient les évaluations du Comité virtuel de présélection (CVP) sur les six propositions de projets ci-après (cinq nouvelles et une révisée) qui seront examinées par le Comité exécutif et le Conseil en septembre 2008 :

- Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre, les réinstaller dans leurs régions d'origine et protéger leur environnement biophysique en République démocratique du Congo
- Production de café durable par les petits exploitants en Éthiopie : Approche intégrée de l'amélioration de la qualité, de la réduction de la pauvreté et de la conservation de la biodiversité
- Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale : Intensification de l'utilisation de méthodes de transformation améliorées en Éthiopie et au Rwanda
- Caractérisation, meilleure utilisation et conservation de la diversité génétique de *Coffea*
- Amélioration de l'efficacité de l'emploi des ressources de la production et de la transformation du café par la formation des exploitants par des exploitants
- Amélioration de la sécurité économique des petits caféiculteurs du Malawi et de Tanzanie au moyen de la diversification dans les produits de base durables

2. Le CVP est actuellement constitué du Brésil, de la Côte d'Ivoire, du Guatemala et de l'Indonésie (Membres exportateurs) et de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique et de l'Italie (Membres importateurs). L'Espagne s'est jointe au CVP en juin 2008 et d'autres Membres ont récemment été invités à se joindre au CVP.

Mesures à prendre

Le Comité exécutif est invité à examiner le rapport du CVP et à soumettre des recommandations au Conseil sur ces six propositions.

RAPPORT DU COMITÉ VIRTUEL DE PRÉSÉLECTION (CVP)

Résumé de l'évaluation des projets par domaine technique

Septembre 2008

Domaine technique	Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre, les réinstaller dans leurs régions d'origine et protéger leur environnement biophysique en République démocratique du Congo	Production de café durable par les petits exploitants en Éthiopie : Approche intégrée de l'amélioration de la qualité, de la réduction de la pauvreté et de la conservation de la biodiversité	Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale : Intensification de l'utilisation de méthodes de transformation améliorées en Éthiopie et au Rwanda	Caractérisation, meilleure utilisation et conservation de la diversité génétique de <i>Coffea</i>	Amélioration de l'efficacité de l'emploi des ressources de la production et de la transformation du café par la formation des exploitants *	Amélioration de la sécurité économique des petits caféiculteurs du Malawi et de Tanzanie au moyen de la diversification dans les produits de base durables
Priorités du secteur du café	Moyen	Bon	Moyen	Mauvais	Pas assez d'information	Sans objet
Planification du projet	Pas assez d'information	Bon	Moyen	Mauvais	Pas assez d'information	Sans objet
Capacité opérationnelle de l'Agence d'exécution du projet (AEP)	Pas assez d'information	Moyen	Moyen	Moyen	Bon	Sans objet
Durabilité	Mauvais	Moyen	Pas assez d'information	Pas assez d'information	Pas assez d'information	Sans objet
Budget/rapport coûts-efficacité	Mauvais	Moyen	Pas assez d'information	Mauvais	Pas assez d'information	Sans objet
Recommandation générale – La proposition devrait être :	<i>Révisée</i>	<i>Approuvée sous réserve de révisions d'ordre mineur.</i>	<i>Le CVP était partagé entre approbation révision et rejet</i>	<i>Le CVP était partagé entre approbation révision et rejet</i>	<i>Le CVP était partagé entre approbation, révision et rejet</i>	<i>Approuvée</i>

(*) Cette proposition a été examinée deux fois par le CVP.

1. Régénération qualitative et quantitative du café pour améliorer les conditions de vie des caféiculteurs frappés et déplacés par la guerre, les réinstaller dans leurs régions d'origine et protéger leur environnement biophysique en République démocratique du Congo, soumise par l'Office national du café de la République démocratique du Congo – Schéma du projet document WP-Board 1055/08.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Moyen
Planification du projet	Pas assez d'information
Capacité opérationnelle de l'AEP	Pas assez d'information
Durabilité	Mauvais
Budget/rapport coûts-efficacité	Mauvais
Recommandation du CVP :	<i>Le CVP a recommandé de réviser la proposition</i>

Observations générales :

- a) Cette proposition de projet vise à régénérer le secteur du café en créant des centres de propagation et de distribution, en mettant en place des équipes de vulgarisation et de soutien et en mettant à la disposition des caféiculteurs des boutures à haut rendement, les intrants essentiels et des directives appropriées.
- b) L'Agence d'exécution du projet (AEP) reste à nommer.

Observations du CVP :

- Tout en estimant que le projet était intéressant et approprié, un Membre a noté que la proposition ne comportait pas de plan d'action clair. Il serait également nécessaire d'introduire des éléments d'autodurabilité dans les activités du projet et, lorsque cela est possible, d'adopter des pratiques d'amélioration de la qualité du café comme celles qui ont été mises en œuvre avec succès en Éthiopie (café dépulvé) dans le cadre du projet CFC/ICO/22, afin de réduire au minimum l'impact sur l'environnement et la consommation d'eau.
- Un autre Membre a noté que la proposition était bien rédigée, comportait des objectifs très intéressants, un budget détaillé et un nombre approprié de bénéficiaires. Le seul problème était qu'elle n'énumérait pas d'indicateurs objectivement vérifiables des résultats.
- On a également fait valoir que bien que cette proposition était intéressante et méritait d'être poursuivie, elle devrait être révisée dans la mesure où elle manquait d'information sur certains aspects essentiels et compte tenu des points ci-après :
 - Absence de données détaillées sur les coûts de création de pépinières café
 - Le cofinancement des pépinières café doit être mis en place
 - Les contraintes de la commercialisation du café ne sont pas abordées
 - Les aspects liés à l'égalité homme/femme ne sont pas abordés.

2. Production de café durable par les petits exploitants en Éthiopie : Approche intégrée de l'amélioration de la qualité, de la réduction de la pauvreté et de la conservation de la biodiversité, soumise par le *Ethiopian Coffee Forest Forum* (ECFF) avec le soutien du Gouvernement éthiopien – Schéma du projet document WP-Board 1052/08.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Bon
Planification du projet	Bon
Capacité opérationnelle de l'AEP	Moyen
Durabilité	Moyen
Budget/rapport coûts-efficacité	Moyen
Recommandation du CVP :	<i>Le CVP a recommandé d'approuver la proposition sous réserve de révisions d'ordre mineur</i>

Observations générales :

- a) Cette proposition de projet vise à améliorer la qualité du café, sa commercialisation et la gestion des systèmes de production de café en Éthiopie en :
- i) facilitant l'accès des petits exploitants au crédit et aux services bancaires ;
 - ii) renforçant les capacités des parties prenantes et des producteurs ;
 - iii) récompensant les meilleurs exploitants, agents et techniciens ;
 - iv) améliorant davantage la chaîne de commercialisation et les revenus des ventes de café ;
 - v) encourageant la qualité du café produit dans le cadre du projet ; et
 - vi) menant, avec des institutions locales et internationales des recherches pour soutenir l'amélioration de la qualité du produit.
- b) L'AEP proposée est l'ECFF.

Observations du CVP :

- Un Membre a noté que cette proposition était intéressante. Les indicateurs objectivement vérifiables sont raisonnables et clairement indiqués. Les travaux proposés aideraient certainement les caféiculteurs.
- Un autre Membre a noté que la proposition s'appuyait sur une analyse détaillée des résultats du projet pilote et que le plan d'action prévoyait la mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer le succès du projet, y compris certaines approches originales comme le mécanisme durable des fonds d'investissements éthiopiens, la participation active des Anciens et l'association effective d'une production économiquement viable et de la conservation des ressources naturelles. De surcroît, le projet encouragerait le secteur privé à participer.

- Les révisions d'ordre mineur ci-après ont été suggérées :
 - Établir des liens entre les programmes existants de crédit rural afin d'harmoniser les procédures d'octroi de crédit y compris l'élément de libéralité accordé aux bénéficiaires.
 - Le nombre de foyers d'exploitants devant bénéficier du projet devrait être précisé.
 - Les aspects liés à l'égalité homme/femme devraient être abordés, y compris les impacts des investissements proposés sur la répartition des responsabilités et du travail au sein de la famille.
 - Éclaircissements sur le cofinancement assuré par le Programme des Nations Unies pour le développement – Fonds pour l'environnement mondial (PNUD-FEM).
- Des informations supplémentaires sur les capacités de l'AEP (ECFF) seraient utiles. L'ECFF semble être une organisation relativement récente. Ses liens avec les agences de mise en œuvre sont-ils bien établis ?
- Certaines options de valorisation et de commercialisation ne sont pas mentionnées, comme la certification en fonction des normes de durabilité ou de l'origine géographique.

3. Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale : Intensification de l'utilisation de méthodes de transformation améliorées en Éthiopie et au Rwanda, soumise par CABI-ARC avec le soutien du Gouvernement éthiopien – Schéma du projet document WP-Board 1053/08.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Moyen
Planification du projet	Moyen
Capacité opérationnelle de l'AEP	Moyen
Durabilité	Pas assez d'information
Budget/rapport coûts-efficacité	Pas assez d'information
Recommandation du CVP :	<i>Le CVP était partagé entre recommander de réviser ou de rejeter la proposition</i>

Observations générales :

- a) Cette proposition de projet vise à améliorer les moyens de subsistance des petits caféiculteurs d'Afrique orientale et centrale sur une base durable. Cette amélioration se fera en encourageant la production de café de qualité par l'adoption de méthodes de transformation améliorées. Les cafés de qualité se négocieront sur le marché à des prix préférentiels qui se traduiront par une augmentation du revenu du foyer.
- b) L'AEP proposée est CABI-ARC.

Observations du CVP :

- Un Membre a noté que la proposition manquait d'une analyse détaillée des insuffisances du projet pilote (voir projet 5.17 (CFC/ICO/22), document EB-3942/08 Rev. 4). Les secteurs du café de l'Éthiopie et du Rwanda sont dans des situations différentes qui appellent des initiatives différentes. La structure générale de la proposition semble s'appuyer sur une approche très bureaucratique et formelle qui se traduit par des coûts budgétaires excessifs. Une approche plus souple est nécessaire. Aucune donnée convaincante n'est donnée sur la manière dont les objectifs du projet seront atteints. Il a été suggéré de rejeter la proposition.
- Il a également été souligné que :
 - La proposition manque d'information sur la participation des partenaires au Burundi et en République démocratique du Congo.
 - Une bonne conception de l'élément prêt est essentielle pour atteindre les objectifs du projet. Cela étant, cet élément peut nécessiter la mise en place d'un exercice pilote avant de passer éventuellement à l'échelle supérieure.
 - Le niveau de cofinancement est trop faible eu égard à la taille et aux objectifs du projet.
 - Les aspects liés à l'égalité homme/femme n'ont pas été abordés.
 - La proposition nécessite d'importantes révisions dans les domaines ci-après :
 - i) Bonne organisation dans le temps des éléments du projet grâce à une phase pilote destinée à tester les diverses options en matière de crédit rural.
 - ii) Réduire la taille du projet de 40 à 50% et inclure un cofinancement substantiel.
- Deux autres Membres ont également suggéré que, si la proposition était révisée, elle devrait être combinée avec celle soumise par l'ECFF dans la mesure où elles ont des objectifs similaires.

4. Caractérisation, meilleure utilisation et conservation de la diversité génétique de *Coffea*, soumise par le Centre national de recherche sur le café de Colombie – CENICAFE en collaboration avec la Cornell University – Schéma du projet document WP-Board 1054/08.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Mauvais
Planification du projet	Mauvais
Capacité opérationnelle de l'AEP	Moyen
Durabilité	Pas assez d'information
Budget/rapport coûts-efficacité	Mauvais
Recommandation du CVP :	<i>Le CVP était partagé entre recommander de réviser ou de rejeter la proposition</i>

Observations générales :

- a) Ce projet vise à faciliter la caractérisation de la diversité génétique, sa préservation et son utilisation pour *Coffea* et à assurer la durabilité à long terme de la production de café (sociale, économique et environnementale). Une estimation de la diversité génétique des plantes cultivées est essentielle pour les programmes de sélection et la conservation des ressources génétiques. Toutes les activités de conservation des ressources génétiques exigent la caractérisation de la diversité du pool génique et des banques de gènes.
- b) Les AEP proposées sont CENICAFE, l'institut technique de la Fédération nationale des caféiculteurs de Colombie, et la Cornell University.

Observations du CVP :

- Un Membre a noté qu'il manquait un plan d'action effectif et un budget détaillé. Il serait plus logique et efficace de coordonner ce type d'initiative à un niveau plus élevé. Ce rôle pourrait être confié au Réseau international pour l'étude du génome du caféier (ICGN) et toute proposition de projet portant sur la génomique du caféier serait alors évaluée, modifiée (le cas échéant) puis mise en œuvre sous l'égide de l'ICGN.
- Un autre Membre a noté que la caractérisation et la conservation du matériel génétique devrait être envisagée au niveau mondial. D'autres pays comme la France, le Brésil et l'Inde s'intéressent à l'étude des marqueurs moléculaires, cytologiques et génomiques du café. En l'état actuel, cette proposition devrait être rejetée.
- Il a également été noté que le coût total de la proposition était de \$3 millions sans cofinancement ; aucun justificatif n'est donné pour ce budget ou sur la manière dont il serait dépensé. Le premier objectif concerne la fourniture de marqueurs moléculaires avancés. Ces marqueurs ont déjà été cultivés par CENICAFE et leur envoi à d'autres chercheurs ne nécessite que les frais d'affranchissement. Le deuxième objectif concerne la mise au point d'outils génomiques avancés pour caractériser le matériel génétique. Ces outils ont été élaborés et sont largement disponibles. Le troisième objectif concerne la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de conservation. La manière dont les AEP sont censées s'acquitter de cette tâche n'est pas claire ; aucune précision n'est donnée sur les partenaires prêts à s'engager ou sur les mesures prévues. Les autres questions concernent le manque d'information sur les droits de la propriété intellectuelle du matériel génétique, sur les autres participants et sur les institutions qui se sont engagées à participer. La phrase "Les bénéficiaires de ce projet seront en premier lieu les caféiculteurs de plus de 60 pays producteurs de café" ne correspond pas à la réalité. Ce projet ne produirait que des données loin d'avoir une utilité pratique sur le terrain. La proposition manque également d'indicateurs objectivement vérifiables.

5. Amélioration de l'efficacité de l'emploi des ressources de la production et de la transformation du café par la formation des exploitants par des exploitants, soumise par la Fondation Hanns R. Neumann Stiftung (FHRNS) avec le soutien de l'Association café-cacao du Viet Nam (VICOFA) et du *Tanzania Coffee Board* (révisée) – Schéma du projet document WP-Board 1049/08.

Évaluation par domaine technique	Appréciation :
Priorités du secteur du café	Pas assez d'information
Planification du projet	Pas assez d'information
Capacité opérationnelle de l'AEP	Bon
Durabilité	Pas assez d'information
Budget/rapport coûts-efficacité	Pas assez d'information
Recommandation du CVP :	<i>Le CVP était partagé entre recommander d'approuver, de réviser ou de rejeter la proposition</i>

Observations générales :

- a) Le but principal du projet est d'accroître la capacité des petits caféiculteurs à prendre des décisions rationnelles en matière d'investissement et à optimiser leur production et leur traitement.
- b) L'AEP proposée est EDE Consulting.

Observations du CVP :

- Trois Membres ont proposé d'approuver la proposition révisée.
- Un Membre a noté que la formation des exploitants par des exploitants n'était pas très efficace en Ouganda en raison de la structure sociale du pays. De surcroît, il n'est pas réaliste de supposer que, étant donné leurs conditions actuelles de vie et de travail, les groupes d'exploitants pourront utiliser des PC, particulièrement en Ouganda. Il a été suggéré de réviser de nouveau cette proposition.
- Un autre Membre a noté que 45% du budget (US\$516 100) serviraient à la conception du logiciel. De surcroît, ce logiciel serait fonction des données fournies par 3 000 exploitants au Viet Nam et 3 000 en Ouganda. Il est peu réaliste d'attendre des exploitants qu'ils mesurent les paramètres des récoltes (engrais, eau, etc.) qui serviraient dans un logiciel leur indiquant ce qu'il faut faire pour améliorer la production. Selon les auteurs : "Il leur sera ainsi plus facile de s'adapter aux variations (relatives) des prix des intrants et de la demande du marché...". Ils comptent que les exploitants "... décriront précisément leurs activités quotidiennes dans les champs ou dans les installations de transformation." Est-ce réaliste ? Comment ces milliers d'exploitants mesureraient-ils leurs intrants, particulièrement en considérant que ceux-ci (par exemple le type d'engrais) ne sont pas identiques dans toutes les régions ? Comment les données tiendraient-elles compte de toutes les variables du terrain par exemple, les variétés de caféier, la pente, l'altitude, le régime des pluies, le sol, etc. Il

est difficile de voir l'utilité pratique pour les caféiculteurs de cette proposition et les fonds étant limités, cet argent serait mieux employé à d'autres propositions ayant des objectifs plus réalistes. Pour ces raisons, il a été suggéré de rejeter la proposition.

6. Amélioration de la sécurité économique des petits caféiculteurs du Malawi et de Tanzanie au moyen de la diversification dans les produits de base durables, préparée par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – Schéma du projet document WP-Board 1056/08.

Observations générales :

- a) Ce cadre de référence a été préparé par le FCPB en vue de la nomination d'un consultant chargé d'aider à la préparation d'un document répondant à la demande des gouvernements malawien et tanzanien d'appliquer dans ces pays deux projets en cours en Amérique latine parrainés par l'OIC.
- b) L'AEP reste à nommer.
- c) Le CVP a recommandé d'approuver le cadre de référence.

Observations du CVP :

- Un Membre a noté que la “transposition” proposée était l'occasion d'envisager d'autres méthodes d'organiser les projets.
- Deux Membres ont estimé que le cadre de référence était intéressant et ont souligné l'intérêt d'une étude sur le crédit, la diversification et la sécurité alimentaire dans les pays africains.
- Tout en souhaitant que le FCPB approuve le projet, deux autres Membres ont suggéré de prendre en compte les aspects ci-après dans la formulation de la proposition :
 - identification des options de cofinancement
 - évaluation des liens potentiels du nouveau projet avec des activités en cours, particulièrement en ce qui concerne le crédit rural
 - évaluation des politiques commerciales de chaque pays afin d'identifier les produits de base qui pourraient garantir des revenus plus élevés aux exploitants
 - définition d'un profil d'exploitant pour identifier les outils et la formation les plus appropriés en fonction des objectifs de la proposition
 - prise en compte de la stabilité politique de chaque pays dans la planification de la période de mise en œuvre.
- Un Membre a noté que bien que le cadre de référence soit déjà élaboré, les considérations suivantes devraient être prises en compte lors de la définition du projet :

- Pour faire de l'argent sur le marché des produits de base, l'une des conditions nécessaires concerne les volumes ; les petits exploitants devront donc se regrouper d'une manière quelconque.
- Un point important à inclure dans le cadre de référence porte sur la connaissance de la structure sociale dans les régions du projet au Malawi et en Tanzanie ainsi que sur les contraintes sociales et autres facteurs pouvant gêner la mise en place d'associations d'exploitants efficaces ou avoir un impact négatif sur la commercialisation des produits de base.
- Il a également été souligné que dans les régions caféicoles du Malawi et de Tanzanie, beaucoup de temps serait nécessaire pour se déplacer et se rendre compte de la façon dont les choses évoluent, et qu'une mission plus longue (55-60 jours) était nécessaire.
- Il a été suggéré que le consultant retenu pour la mission pourrait être l'un de ceux qui se sont occupés du Mexique ou de l'Équateur à condition qu'il reçoive les informations appropriées et qu'il soit conscient du contexte socioéconomique africain, différent du contexte latinoaméricain.
- Le principe de transposition expérimentale est une avancée en matière de mise en valeur et garantit une adaptation aux réalités du terrain.
- Les éléments à fournir par le consultant doivent également comprendre :
 - Un rapport sur les programmes nationaux.
 - Des projets et des activités et/ou une coopération internationale dans les régions de transposition.